



p.4

Forte participation des professionnels du Bâtiment

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À ANKARA

Les relations algéro-turques profondément enracinées dans l'histoire



Hier, dimanche, le Président Abdelmadjid Tebboune, accompagné d'une délégation ministérielle importante, est arrivé en Turquie pour une visite d'Etat de trois jours, du 15 au 17 mai, à l'invitation de son homologue, Recep Tayyip Erdogan. Le Président Tebboune a été accueilli, à l'aéroport international d'Ankara, par le vice-président de la Turquie, Fuat Oktay. A son départ d'Alger, le président de la République a été salué par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, le Général de corps d'Armée, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) Saïd Chanegriha, et le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf.
Lire en page 2

ANKARA ET ALGER PARLENT COOPÉRATION

AU MENU, LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET «MÊME ÉNERGÉTIQUES» !

p.3

MOHAMED ABDELHAFID HENNI AU CONSEIL NATIONAL DE L'UNION NATIONALE DES PAYSANS ALGÉRIENS (UNPA) :



p.4

«Augmenter la production et la productivité pour réduire la facture d'importation»

PROJETS SOLAR 1.000 MÉGAWATTS



«111 entreprises mondiales ont retiré le cahier de charges»

p.3

ÉDUCATION

Les candidats au baccalauréat 2022 à l'épreuve du BAC blanc

Depuis hier, des milliers de lycéens, candidats au baccalauréat session juin 2022, ont débuté les épreuves du Bac blanc au niveau des établissements scolaires à travers le territoire national. Pour ce, le dispositif adéquat à la réussite de cette épreuve est mis en place. Tous les moyens pédagogiques, humains et matériels sont mis à la disposition des candidats.

TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Séminaire national des directeurs de l'emploi et des inspecteurs locaux du Travail

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, a présidé, samedi à Alger, les travaux d'un séminaire national des directeurs de l'Emploi, des inspecteurs locaux du Travail et des chefs d'antennes locales, consacré à l'évaluation des réalisations accomplies en matière d'insertion professionnelle et sociale, et de l'opération relative à l'allocation chômage au niveau local et central durant le 1^{er} trimestre 2022.



HUILE D'OLIVE

Un producteur algérien de Ain Oussara décroche l'or au concours international JOOP au Japon

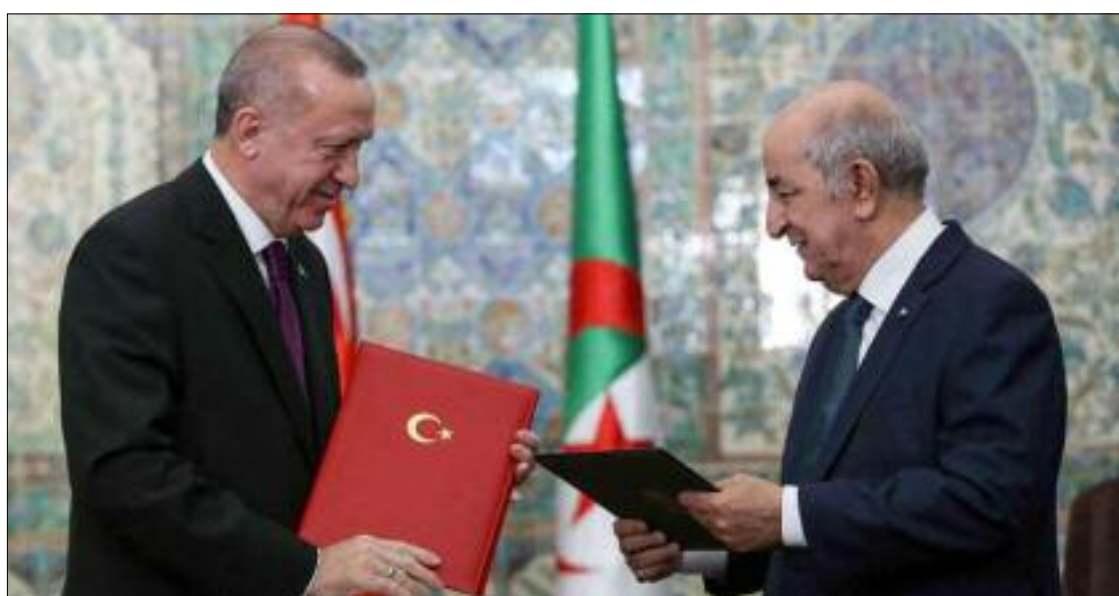
Un oléiculteur algérien de Ain Oussara (wilaya de Djelfa) vient de remporter la médaille d'or au concours international de huile d'olive extra vierge JOOP (Japan Olive Oil Prize), dans la catégorie mono-variété "Chemlali", selon les organisateurs de cette compétition.

Le Président Tebboune à Ankara

Les relations algéro-turques profondément enracinées dans l'histoire

Hier, dimanche, le président Abdelmadjid Tebboune, accompagné d'une délégation ministérielle importante, est arrivé en Turquie pour une visite d'Etat de trois jours, du 15 au 17 mai, à l'invitation de son homologue, Recep Tayyip Erdogan.

Le Président Tebboune a été accueilli, à l'aéroport international d'Ankara, par le vice-président de la Turquie, Fuat Oktay. A son départ d'Alger, le président de la République a été salué par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, le Général de corps d'Armée, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) Saïd Chanegriha, et le directeur de cabinet à la présidence de la République, Abdelaziz Khellaf. Le président Tebboune aura avec le président turc des «entretiens sur les relations algéro-turques et les moyens de les renforcer au mieux des intérêts des deux peuples frères, ainsi que sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», selon un communiqué de la présidence de la République. Côté turc, on fait savoir que des accords, protocoles et mémorandums sur le renforcement de la coopération existante seront signés au cours de cette visite, qui coïncide avec la célébration du 60^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Turquie et l'Algérie. Un communiqué de la direction de la Communication de la Présidence turque annonce que dans le cadre de cette visite, la première réunion du Conseil de coopération de haut niveau Turquie-Algérie se tient aujourd'hui, lundi, à Ankara sous la supervision des deux chefs d'Etat. Selon la même source médiatique, cette réunion servira de cadre de discussion des relations turco-algériennes profondément enracinées et fondées sur des liens historiques, ainsi que des mesures pouvant être prises pour développer la coopération bilatérale. Pour Alger, la visite d'Etat du Président de la République en Turquie représente une opportunité pour renforcer les relations entre les deux pays frères, et hisser le partenariat au niveau des aspirations de leur peuple. Elle donnerait un nouveau souffle à la coopération bilatérale soutenue par le traité d'amitié et de coopération depuis 2006, en plus de renforcer le partenariat existant entre les deux pays et de poursuivre la concertation poli-



M. ?????? (Photo:DR)

tique sur les questions régionales et internationales. Pour rappel, cette visite intervient après une série de visites et de rencontres

tenu par les hauts responsables des deux pays, notamment depuis la visite de travail et d'amitié du président turc en Al-

Accord de paix et de réconciliation au Mali

L'ambassadrice américaine Bisa Williams chez Ramtane Lamamara

L'ambassadrice américaine, Bisa Williams, a effectué, avant-hier samedi, une visite en Algérie, en tant que représentante du « Centre Carter » qui tient le rôle d'observateur indépendant de la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. La diplomate américaine a été reçue par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra.

Lors de cette rencontre, a noté la même source, les deux parties ont passé en revue le développement des démarches et des efforts déployés par l'Algérie en tant que chef de file de la médiation internationale et du Comité de suivi de l'accord de paix et de réconciliation. En vue, a fait savoir le département de Ramtane Lamamra, de relancer le processus de mise en œuvre de l'accord à travers l'acquiescement des parties maliennes de leurs engagements et la réalisation de résultats concrets dans l'exécution des différentes dispositions de l'accord, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le 20 avril dernier, la Médiation internationale a, pour rappel, tenu une réunion virtuelle, sous la présidence de l'Ambassadeur Boudjemaa Delmi, représentant de l'Algérie, Chef de file de la Médiation internationale. Une rencontre tenue dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, et cours de laquelle les membres de la Médiation internationale ont réitéré l'importance cruciale que revêt la mise en œuvre diligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, pour permettre la stabilisation durable du Mali et celle de la région dans son ensemble, a indiqué Communiqué de la médiation internationale sur l'état de mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Rappelant la responsabilité primordiale des parties maliennes dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, ces mêmes membres ont regretté que les parties n'aient pas pu tirer avantage de la dynamique née de la 45^{ème} session du Comité de suivi de l'Accord (CSA), tenue le 5 octobre d'octobre 2021, et lors de laquelle le Gouvernement avait annoncé sa volonté d'intégrer, en deux phases, 26 000 ex combattants. Ils ont relevé avec préoccupation l'absence d'avancées tangibles dans le processus de paix depuis cette période et le manque de visibilité quant à ses étapes futures, ainsi que les déclarations de nature à accroître la méfiance entre les parties et à compliquer la relance consensuelle du processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

gérie les 26 et 27 janvier 2020, au lendemain de l'élection d'Abdelmadjid Tebboune à la présidence de la République. Au cours de cette visite, le président Erdoğan avait mis l'accent sur le "caractère stratégique" des relations entre l'Algérie et la Turquie, et réitéré sa volonté de renforcer la concertation politique sur les questions d'intérêt commun. La qualité des relations politiques entre l'Algérie et la Turquie gêne certaines parties qui tentent d'y porter atteinte. L'an dernier, l'ambassade de Turquie en Algérie a dû réagir dans un communiqué publié sur sa page Facebook, à des «allégations selon lesquelles la Turquie s'efforce d'interférer sur la scène politique algérienne et qu'elle aurait agi en faveur de certains éléments». Cela ne reflète nullement la vérité, avait insisté l'ambassade de Turquie dans son communiqué, ajoutant que ces allégations relayées par certains médias «cherchent à porter atteinte aux relations entre les deux pays amis et frères». L'ambassade de Turquie en Algérie avait estimé «évident que les auteurs de cette propagande mensongère et de fausses rumeurs, qui visent à brouiller l'évolution positive des relations chaleureuses et amicales entre la Turquie et l'Algérie, ne tiennent pas compte de la profondeur des liens fraternels entre les deux pays ». Le communiqué avait souligné que « ces relations bilatérales, qui se développent dans tous les domaines sur la base du respect mutuel ainsi que les liens sincères remontant à plusieurs siècles entre les peuples des deux pays, sont suffisamment forts et puissants au point de faire échouer toutes les initiatives négatives qui tentent de nuire à ces

REPÈRE

Présidence

Le Président Tebboune félicite le nouveau président des Emirats arabes unis

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé samedi un message de félicitations à son altesse, Cheikh Mohammed Ben Zayed Al Nahyane, suite à son élection à la tête de l'Etat des Emirats arabes unis, dans lequel il lui a réitéré son attachement à œuvrer de concert avec lui pour le raffermissement des liens de fraternité, de coopération et de partenariat entre les deux pays. "Il me plaît, à l'occasion de votre élection à la tête de l'Etat des Emirats arabes unis, pays frère, de vous présenter au nom de l'Algérie, peuple et Gouvernement, et en mon nom personnel mes chaleureuses félicitations, priant Allah le Tout puissant de vous assister dans l'accomplissement de vos nobles missions, et d'accorder au peuple émirati frère davantage de prospérité et d'essor sous votre direction éclairée", lit-on dans le message de félicitations. "La précieuse confiance placée en votre personne par vos frères, les cheikhs membres du Conseil suprême de la fédération, se veut un témoignage de leur unanimité autour de la sagesse, la clairvoyance et la compétence dont vous faites preuve pour la poursuite du parcours pionnier et la consolidation des bases de la relance modèle réalisée par l'Etat des Emirats arabes unis, pays frère, sur les pas de votre père Cheikh Zayed, unificateur du pays et initiateur de sa relance, et la voie de votre frère, Cheikh Khalifa, puisse Allah, le Tout Puissant, les combler de Sa Sainte Miséricorde", a écrit le Président Tebboune. "Je saisis cette heureuse occasion pour saluer la qualité des relations fraternelles et historiques solides unissant nos deux pays et peuples frères, et vous exprimer mon attachement à œuvrer de concert avec vous pour le raffermissement des liens de fraternité, de coopération et de partenariat, pour les hisser à des niveaux supérieurs répondant aux aspirations de nos deux peuples frères, et concrétiser notre attachement commun envers les causes de la Ouma arabe et musulmane, et nos démarches incessantes pour l'instauration de la paix et de la stabilité au double plan régional et international", a ajouté le Chef de l'Etat.

relations». Tout dernièrement, c'est le ministère turc des Affaires étrangères qui a dû démentir les allégations de certains médias marocains relatives à la reconnaissance par la Turquie de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. En fait, les relations entre l'Algérie et la Turquie sont au beau fixe et cela dérange beaucoup d'intérêts.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Ankara et Alger parlent coopération

Au menu, les questions économiques et «même énergétiques» !

L'Algérie et la Turquie entretiennent depuis les années 2000 une coopération bilatérale intense et constante. Pour renforcer les relations de partenariats partagés, les deux pays sont passés ces dernières années à la vitesse supérieure.

Le nombre d'entreprises turques présentes en Algérie a atteint les 1.400, selon les derniers chiffres annoncés par l'ambassadeur de Turquie en Algérie, Mahinur Ozdemir Goktas, lors d'une rencontre organisée par les patrons turcs Musiad-Algérie et le Conseil mondial des affaires turques (DTIK Algérie), au mois d'avril écoulé.

Le volume des investissements directs turcs dans le pays a aussi augmenté pour atteindre les 5 milliards de dollars, selon la même source, ce qui explique l'intérêt particulier accordé au développement de la coopération économique, commerciale et énergétique entre les deux parties. Pour rappel, l'Algérie est le premier fournisseur de GNL à la Turquie et le 4^{ème} fournisseur de gaz de pétrole liquéfié (GPLC). Lors de la tenue de la 11^{ème} commission mixte intergouvernementale de coopération économique, scientifique et technique le 9 novembre 2021, les deux parte-



■ Cette étroite collaboration entre les deux pays respectifs permettra, notamment, à l'Algérie d'augmenter les investissements directs turcs dans divers secteurs. (Photo : D.R)

naires ont réaffirmé leur détermination à renforcer davantage leurs relations économiques pour répondre aux besoins du marché national, mais aussi régional. La Turquie voit en Algérie une porte pour accéder au marché africain, très porteurs. Cette étroite collaboration entre les deux pays respectifs permettra, notamment, à l'Algérie d'augmenter les investissements directs turcs dans divers secteurs, en l'occurrence, de la santé, du tourisme, des énergies renouvelables et de l'industrie.

De nombreuses entreprises turques activent dans le domaine de la production textile et du cuir, mais aussi dans le secteur de la sidérurgie. Le groupe Tosityali, l'un des plus grands investisseurs turcs en Algérie dans le domaine de l'industrie sidérurgique, ambitionne à long terme d'augmenter ses exportations à 2 milliards de dollars d'ici trois ans, selon la même source.

La nouvelle version du Code de l'investissement en cours d'examen offre un de nombreux avantages et facilitations pour les investisseurs étrangers, désireux d'investir dans le pays. La suppression de la règle 51/49% devrait inciter davantage d'investisseurs turcs à venir s'installer en Algérie et à diversifier leurs investissements ainsi que leurs rendements.

Ainsi promouvoir une coopération durable et solide entre les deux pays qui souhaitent augmenter le volume et la valeur de leurs échanges commerciaux à long terme.

« En 2021, le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint les 4,2 milliards de dollars. Quant aux exportations de l'Algérie vers la Turquie, elles ont atteint la valeur de 2,5 milliards de dollars tandis que les importations ont été de l'ordre de 1,7 milliard de dollars », selon les chiffres avancés par le ministère du Com-

merce et de la Promotion des exportations. L'Algérie exporte « à plus de 90%, de produits énergétiques, tels que le gaz naturel liquéfié (GNL), le pétrole brut et le gaz naturel », selon la même source. Le contrat de fourniture de gaz à la Turquie a été renouvelé en 2020, jusqu'à 2024.

La question de l'approvisionnement de la Turquie en gaz par l'Algérie pourrait être évoquée lors de la visite du président de la République Abdelmadjid Tebboune qui a entamé, hier, une visite d'Etat de trois jours dans le pays.

La Turquie subie de plein fouet les conséquences de la crise ukrainienne. En plus de l'inflation qui plombe le pays, le géant d'hydrocarbures russe, Gazprom a annoncé, récemment, la baisse des livraisons de gaz russe vers les pays de l'UE et la Turquie. Pour rappel, les principales importations de gaz proviennent de la Russie. **Samira Takharboucht**

Energies renouvelables :

Arkab souligne l'intérêt soutenu à la réussite du projet "Solar 1.000 MW"

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a affirmé, samedi à Laghouat, que les pouvoirs publics accordaient «un intérêt soutenu, à la réussite du projet Solar 1.000 MW pour la production l'électricité à partir de l'énergie solaire».

Lors d'une journée d'information sur la promotion du contenu local dans le cadre de cet ambitieux projet, le ministre a fait état de la disponibilité de tous les moyens nécessaires à l'installation de centrales photovoltaïques en Algérie, généralement de fabrication locale, soulignant l'importance des postes d'emplois pouvant être créés grâce à ce projet qui permettra d'augmenter la part des énergies propres dans le mix énergétique national.

A cette occasion, le ministre a appelé les entreprises locales, publiques et privées, à participer activement à ce projet, le cahier des charges imposant aux investisseurs d'adopter un taux d'intégration nationale, ce qui permettra d'encourager, de promouvoir et de renforcer le tissu industriel de la wilaya, de créer des opportunités d'emplois supplémentaires et d'élargir le portefeuille des projets des industriels locaux activant dans les énergies renouvelables.

L'Algérie est en train d'élaborer un nouveau modèle économique basé sur la science et la connaissance, qui aura entre autres supports la transition énergétique, a-t-il ajouté. La politique d'intégration nationale figure parmi les priorités des pouvoirs publics, a souligné M. Arkab, ajoutant que les entre-

prises publiques et privées sont appelées à redoubler d'efforts pour améliorer les capacités de production et l'efficacité en vue de promouvoir la production nationale et de réduire le volume des importations. Le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'appuyer le contenu local pour développer les capacités nationales industrielles et assurer le matériel et les intrants de manière à assurer une intégration complémentaire pour le développement des énergies nouvelles et renouvelables, en faisant appel aux universités, aux centres de recherche, aux start-ups et aux petites et moyennes entreprises. Pour concrétiser cette démarche, M. Arkab a rappelé que l'Algérie disposait d'un grand potentiel en ressources d'énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, ce qui exige leur valorisation en tant que source de croissance économique et de développement durable, pour répondre à la demande croissante sur l'énergie.

Il faut savoir que le projet de réalisation des stations d'énergie photovoltaïque (Solar 1.000 MW) concerne cinq wilayas, à savoir Béchar, Ouargla, El Oued, Touggourt et Laghouat et devra contribuer à la création de plus de 5.000 emplois directs. L'énergie électrique qui sera produite à partir des stations sera injectée dans le réseau national, et l'investisseur aura une relation commerciale avec Sonelgaz à travers sa filiale Sadeg ou avec l'opérateur système.

Djamila Sai

CAHIER DE CHARGES

Projets "Solar 1.000 Mégawatts" :

«111 entreprises mondiales ont retiré le cahier de charges»

«111 entreprises mondiales spécialisées dans les énergies renouvelables ont retiré le cahier des charges pour la réalisation du projet Solar 1.000 Mégawatts», a déclaré le secrétaire général du ministère de la Transition énergétique Mehmah Bouziane. En marge de son intervention à l'émission "L'Invité de la matinale" de la Chaîne I de la Radio algérienne, Mehmah Bouziane a indiqué que «ces entreprises représentent 15 pays à travers quatre continents», soulignant que ce nombre est appelé à augmenter dans les prochains jours, grâce au prolongement du délai de l'appel d'offres jusqu'au 15 juin.

«L'Algérie parie sur les renouvelables, notamment l'énergie solaire, en tant que qu'alternative à l'énergie fossile, de par la fondation d'un modèle de consommation énergétique basé sur la diversification des ressources, à partir du potentiel énergétique», a affirmé M. Bouziane.

Selon l'intervenant, «ce changement qui s'inscrit dans le programme du Président Abdelmadjid Tebboune, sera progressivement exécuté tant la volonté politique d'aller promptement vers l'introduction des énergies renouvelables dans le système énergétique algérien est affichée.» Ce projet d'énergie photoélectrique, "Solar 1.000 MW", permet, selon le S.G du ministère, de produire dans sa première phase 1.000 mégawatts/heure d'énergie électrique par année dans un plan prévoyant 15.000 mégawatts à l'horizon 2035. Pour rappel, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benattou Ziane, a déclaré, mercredi, que le cahier des charges relatif au projet de réalisation de centrales photovoltaïques "Solar 1.000 MW" a retenu, au titre de la 1^{ère} phase du Plan de développement national des énergies renouvelables, cinq sites d'implémentation des centrales photovoltaïques.

Le ministre s'exprimait dans une communication présentée lors de la réunion du Gouvernement, présidée par le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane. Cette mesure vise principalement «à encourager et à promouvoir le développement de l'industrie locale», selon un communiqué des services du Premier ministre. Lors de la communication, il a été souligné également que la société de développement des énergies renouvelables "SHAEMS", qui fait office de guichet unique et d'interface avec les investisseurs potentiels, assurera l'exploitation des centrales et la commercialisation de l'énergie produite. Par ailleurs, il a été précisé que le cahier des charges concernant ce projet "Solar 1.000MW", a retenu, au titre de la 1^{ère} phase du Plan de développement national des énergies renouvelables, cinq sites d'implémentation des centrales photovoltaïques, à travers cinq wilayas du Sud, selon la même source.

Djamila Sai

BRÈVE

Relancer le tourisme dans le pays

Une conférence nationale «prochainement»

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi a annoncé, samedi, à Skikda, l'organisation dans les tout prochains jours d'une conférence nationale pour relancer le tourisme dans le pays.

Dans une déclaration à la presse au port de plaisance de Stora, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, pour s'enquérir des préparatifs de la saison estivale de cette année, le ministre a affirmé que le Conseil national du tourisme sera installé, en marge de cette conférence.

Afin de répondre aux exigences des citoyens en matière d'hébergement, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a révélé que le secteur s'est renforcé cette année avec 49 nouveaux établissements hôteliers à travers le pays, avec une capacité d'accueil totale de plus de 20.000 lits.

Dans le même contexte, il a également indiqué qu'au cours de cette année la formule de résidence chez les habitants sera adoptée, en permettant aux citoyens des wilayas côtières de louer leurs appartements, ce qui, selon lui, créera une activité économique supplémentaire pour les familles, tout en offrant des structures d'hébergement et en renforçant les liens entre les Algériens.

Agence

Conseil national de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA)

«Augmenter la production et la productivité pour réduire la facture d'importation»

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a souligné l'importance de réaliser l'objectif de l'augmentation de la production et de la productivité afin de réduire la facture d'importation.

« Le secteur compte renforcer les acquis provenant des activités agricoles réalisées par les paysans et les éleveurs dans le domaine et exploiter au mieux tous les terrains agricoles, quelle que soit leur nature juridique, notamment dans les régions du Sud. Il œuvre également à augmenter les périmètres irrigués et à encourager l'utilisation des systèmes économes d'eau, la recherche scientifique et les recherches appliquées contribuant au développement et à la modernisation du secteur et à l'activation de la banque de gènes », a-t-il indiqué.

Intervenant lors de la première session du Conseil national de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Abdelhafid Henni a rappelé les instructions du président de la République, portant sur la rationalisation des dépenses, le renforcement de la production nationale, la valorisation des produits locaux et l'exploitation et la protection des terrains agricoles de manière appropriée. Il s'agit pour ce faire, a-t-il dit, d'œuvrer à la mise en place d'un schéma national pour la modernisation de l'agriculture conformément au programme du Gouvernement, un objectif participant des engagements de relance de l'économie agricole et la participation active dans l'augmentation de la valeur du PIB.

« La sécurité alimentaire constitue la base fondamentale de la souveraineté nationale », a-t-il



■ L'UNPA œuvre avec le ministère dans le cadre des comités ad hoc, et des comités chargés de l'examen d'autres dossiers au renforcement de la concertation et de la recherche de solutions. (Photo : DR)

poursuivi.

Pour sa part, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi, a mis en avant l'impératif de développer l'aquaculture intégrée à l'agriculture, laquelle, a-t-il dit, a connu un essor remarquable à Khenchela par exemple, à Djelfa et à Relizane, et a permis d'approvisionner le marché national en plusieurs types à des prix compétitifs.

Affirmant que la réalisation de la sécurité alimentaire en matière de pêche était devenue une nécessité, notamment à la lumière des développements importants que le secteur a connu après avoir ouvert la voie à l'aquaculture en raison de l'augmentation de la demande ces dernières années.

« L'UNPA constitue aujourd'hui une des parties qui devraient contribuer au développement des activités de l'aquaculture intégrée marine et continentale », a observé Hicham Sofiane Salaouatchi.

De son côté, Abdellatif Dilmi, plébiscité, fin décembre dernier, nou-

veau SG de l'UNPA lors du IX^e Congrès, a souligné l'importance du contact, permanent, avec le Premier ministre et les secteurs de l'Intérieur, de l'Agriculture, des Ressources en eau, de l'Energie, de la Pêche et du Travail dans l'examen des questions d'intérêt pour l'agriculteur et l'éleveur. Pour faire prévaloir, a-t-il indiqué, l'intérêt suprême du pays, et élever le niveau d'engagement des secrétaires nationaux au règlement des différents problèmes.

« La sécurité alimentaire et la sécurité nationale vont de pair, c'est pourquoi nous sommes appelés à œuvrer pour amorcer un avenir qui nous mette à l'abri de toute tractation », a-t-il dit.

L'UNPA, a-t-il poursuivi, œuvre avec le ministère dans le cadre des comités ad hoc, et des comités chargés de l'examen d'autres dossiers au renforcement de la concertation et de la recherche de solutions. S'engageant, à l'occasion, à la mise en place d'une politique stable contribuant au développement du secteur agricole à travers l'examen progressif de plusieurs dossiers, dont

celui du foncier agricole.

Au cours des travaux de cette session, les intervenants ont relevé la nécessité de mettre en œuvre les recommandations du chef de l'Etat, de collecter la plus grande quantité de la moisson et de la déposer dans les magasins de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) pour éviter toute éventuelle rupture d'approvisionnement au cours de la période à venir, particulièrement à la lumière de la crise ukrainienne, étant donné que la production céréalière russe et ukrainienne représente plus de 26 % de la production mondiale.

Ils ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer les efforts communs de l'ensemble des acteurs pour garantir la sécurité alimentaire et souligné l'importance de la coordination intersectorielle permanente en vue de trouver des solutions aux différents problèmes auxquels sont confrontés les agriculteurs et les éleveurs dans l'objectif d'améliorer le niveau de production et assurer l'autosuffisance.

Rabah Mokhtari

REUNION

Transport maritime portuaire

Mise à jour des textes de loi

Une réunion de coordination sur les activités de transport maritime des voyageurs et de marchandises et la gestion portuaire a été organisée, avant-hier samedi à Alger, entre le ministre des Transports, Abdallah Moundji et des cadres et responsables dudit ministère, durant laquelle le ministre a mis l'accent sur l'impératif d'actualiser les textes de loi encadrant ces activités. Lors de cette réunion, rapporte un communiqué du ministère des Transports, Abdallah Moundji a donné une série d'orientations portant sur l'approche relative à l'amélioration de la performance du transport maritime et de la gestion portuaire, notamment « l'actualisation des textes de loi encadrant cette activité et leur adaptation aux lois de l'Organisation maritime internationale (OMI) et les différents engagements de l'Algérie sur le plan international ». Il a également plaidé pour « la mise en place d'un programme d'action pour honorer les engagements du secteur au titre du Plan d'action du Gouvernement dans son volet relatif au développement de l'économie maritime du pays et la modernisation de la gestion des activités de transport maritime et des ports », c'est ce qu'a indiqué la même source. Le ministre a mis l'accent sur l'impératif de mettre en place un système d'information permettant la modernisation et le développement de la gestion de ce mode de transport, en accordant davantage d'intérêt à la formation et au développement des ressources humaines, outre la modernisation des systèmes de gestion conformément aux normes internationales, a-t-on précisé dans ledit communiqué. Lors de cette réunion qu'il a regroupé avec les responsables de son département, Abdallah Moundji a également donné des instructions pour « passer rapidement à la dématérialisation et à la numérisation de toutes les procédures relatives à l'activité de transport maritime et à la gestion portuaire, en focalisant sur les services électroniques efficaces au profit des citoyens et des opérateurs économiques », outre le réexamen des activités de sous-traitance, et ce, dans l'objectif de les limiter et d'étudier la possibilité de recourir au marché national pour réduire le transfert de devises. D'autre part, le communiqué de la tutelle informe que cette rencontre s'inscrit « dans le cadre de l'examen de la contribution du secteur des Transports à la mise en œuvre du Plan d'action du Gouvernement ». A cette occasion, le ministre a écouté un exposé du directeur général de la Marine marchande et des ports, qui était accompagné des cadres de la direction générale, portant sur la stratégie et le plan d'action tracé pour le développement de ce domaine vital, en sus des différentes mesures prises dans ce sillage, ajouta-t-on de même source. Les projets futurs sur lesquels le Gouvernement compte pour la relance et la modernisation de ce mode de transport ont également été évoqués, conclut le communiqué.

S. Abi

Ouverture hier du Salon international Batimatec 2022

Participation importante des professionnels du bâtiment

C'est parti, le Salon international Batimatec pour l'année 2022 dans sa 24^{ème} édition a été ouvert hier dimanche au Palais des expositions aux Pins Maritimes à Alger et ce, au grand bonheur des professionnels qui étaient très nombreux à participer à cet important événement dédié au secteur du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, où pas moins de 750 exposants dont 250 internationaux ont pris part à cette exposition qui prendra fin le 19 mai prochain, selon les organisateurs.

Cet événement phare du secteur des travaux publics et du Bâtiment, organisé par la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), a drainé la grande foule des professionnels, on dénombre quelques 500 exposants nationaux et 250 internationaux venus de quinze pays, ont précisé les organisateurs du Salon international Batimatec à travers un communiqué.

La cérémonie officielle d'ouverture s'est déroulée en présence du directeur général de la construction et des moyens de réalisation au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, en l'occurrence Rédha Bouarioua, représentant du ministre du secteur, a indiqué le même communiqué.

Cette nouvelle édition du Salon Batimatec se focalise sur l'encouragement du produit national dans la réalisation des différents projets du BTP, mais aussi l'introduction de l'efficacité énergétique dans ce domaine.

Lors du point de presse qu'il a animé hier en marge de la cérémonie d'ouverture, Rédha Bouarioua a souligné que cet événement phare du secteur du bâtiment et des travaux publics est marqué cette année par une participation internationale « importante », avec 250 exposants venant d'une quinzaine de pays contre 177 exposants étrangers représentant onze pays durant le Salon Batimatec 2021, soit une hausse de plus de 70 sociétés étrangères pour l'édition 2022. Par ailleurs, le plus grand nombre de sociétés étrangères ayant pris part à cette nouvelle édition sont venues de l'Italie, où l'on dénombre 80 exposants italiens, ce qui reflète l'importance et l'intérêt accordés par les professionnels italiens au Salon international Batimatec d'Alger. En face des sociétés italiennes, la Turquie est fortement présente avec 65 entreprises turques prenant part à ce Salon, a détaillé le responsable du ministère.

De leurs parts, les organisateurs de ce Salon tablent sur une présence considérable des vi-

siteurs, où les premières estimations indiquent quelques 250.000 visiteurs attendus lors de cet événement important. Il s'agit pour les professionnels nationaux et étrangers d'« une belle opportunité pour mettre en avant leur savoir-faire, leurs nouveaux produits et procédés, et nouer de nouvelles relations d'affaires », soulignent les organisateurs.

Dans le cadre de cette 24^{ème} édition, les organisateurs prévoient un « riche » programme d'animations autour de diverses thématiques, dont des conférences assurées par des experts, en plus d'ateliers pratiques d'initiation aux techniques modernes de construction. En marge de cet événement, les organisateurs prévoient la tenue de la 11^{ème} édition du concours des jeunes architectes « La charrette d'Or », une manifestation qui représente une bonne opportunité pour les étudiants et jeunes professionnels de faire valoir leur savoir-faire et démontrer leurs compétences et leur esprit d'innovation. Pour rappel, l'édition 2021 du Salon Batimatec avait drainé près de 250.000 visiteurs, et a vu la participation de 590 exposants, dont 413 sociétés nationales et 177 sociétés étrangères originaires de 11 pays.

Sofiane Abi

INFO EXPRESS

**Produits pharmaceutiques
Un programme prévisionnel d'exportation dès cette année**

Un programme national prévisionnel d'exportation de produits pharmaceutiques locaux d'une valeur de 50 millions d'euros sera mis en place à partir de cette année, a indiqué à Tizi-Ouzou une responsable au ministère de l'Industrie pharmaceutique. Intervenant à l'ouverture d'une journée, la 2ème du genre, organisée par la section locale du Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOF), au théâtre Kateb Yacine, l'inspectrice générale du ministère de l'industrie pharmaceutique, Ouiza Ladjadj, a souligné que ce programme s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement visant la promotion des exportations hors hydrocarbure. «Comme il y a un programme pour l'importation de médicaments, il y aura aussi à partir de cette année un programme prévisionnel d'exportation de pas moins de 50 millions d'Euros en médicaments», a-t-elle souligné. Mme Ladjadj a ajouté que le 1er salon pharmaceutique «El Djazair Healthcare», auquel prendront part quelques 70 laboratoires pharmaceutiques public et privés, que s'apprête à organiser l'Algérie, du 17 au 19 du mois courant à Dakar (Sénégal), s'inscrit justement dans le cadre de cette nouvelle politique. La nouvelle politique engagée par les pouvoirs publics en matière de production pharmaceutiques a permis, a-t-elle fait savoir, la création de pas moins de 196 unités de fabrication de médicaments, 31 unités créées au courant de cette année. Une politique qui se répercute «positivement» sur le marché national où 3 sur 4 des médicaments commercialisés sont produits localement, ce qui contribue, a-t-elle, relevé à «diminuer la pression» sur le marché du médicament. Sur un autre registre, Mme Ladjadj a indiqué que dans l'optique du renforcement du dispositif législatif régissant le secteur, pas moins de 60 décrets et arrêtés ont été promulgués depuis la création du ministère en 2009. ■

Agence

**Accident de la circulation à El Oued
Le bilan s'alourdit à 9 morts**

Le bilan de l'accident de la circulation survenu, vendredi passé matin, sur la RN-16 reliant les wilayas d'El-Oued et Tébessa s'est alourdi à neuf (9) morts, selon le directeur de la Protection civile. Deux (2) blessés sur un total de quatre (4) sont décédés au service des urgences de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Ben Amar Djilani, a-t-on appris de source médicale. L'accident s'est produit à 10 km du village de Douilet, dans la commune de Ben-Guecha (160 km d'El-Oued), suite à une violente collision entre deux véhicules touristiques, selon le commandant Ahmed Badji. Les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'EPH Ben Amar Djilani. Les quatre (4) blessés ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués au service des urgences de cet établissement où deux (2) d'entre eux ont succombé à leurs blessures, indique-t-on de même source. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident. ■

En partenariat avec l'association nationale d'aide aux malades « Winnelka »

Ooredoo fait un don de divers équipements aux centres pour personnes âgées d'Alger

Entreprise promotrice des valeurs de solidarité et de partage au sein de la société algérienne, Ooredoo a procédé, ce mercredi 11 mai 2022, à la remise d'un don de divers équipements destinés aux centres pour personnes âgées de Sidi Moussa et de Bab Ezzouar.



La remise de ce don, composé de matériels médical, paramédical et parapharmaceutique, de mobiliers, de literie et d'appareils audiovisuels, a été effectuée au niveau du Centre de formation de Ooredoo à Tixeraine (Alger) et ce en présence de Mme Mokhtaria Dassi, directrice de l'Action sociale et de la Solidarité de la wilaya d'Alger (DASS), des directeurs des centres pour personnes âgées de Sidi Moussa et de Bab Ezzouar, du secrétaire général adjoint et des bénévoles de l'association nationale d'aide aux malades «Winnelka» ainsi que des représentants de Ooredoo. Placée sous le signe de la générosité et de l'en-

traide, cette action citoyenne vise à apporter de la joie et du réconfort aux personnes âgées en leur permettant de bénéficier d'équipements à même d'améliorer et de faciliter leur vie quotidienne au sein de ces structures. A cette occasion, le Directeur général de Ooredoo, M. Bassam Yousef Al Ibrahim a déclaré : « Nous sommes très heureux de concrétiser cette opération de solidarité laquelle, nous l'espérons, apportera de la joie aux personnes âgées. Cette initiative s'inscrit en droite ligne de la stratégie de Ooredoo en matière de

la responsabilité sociétale de l'entreprise. Ooredoo demeure engagée à exprimer sa dimension solidaire avec les Algériens et à poursuivre ses actions de solidarité en faveur des différentes franges de la société ». De son côté, le président de l'association nationale d'aide aux malades (Winnelka) M. Karim Ibachirene a déclaré : « Nous sommes très honorés de participer aux côtés de l'une des entreprises les plus engagées socialement à cette louable opération en faveur des personnes âgées. Je tiens à présenter au nom des membres de l'association

nos sincères remerciements à Ooredoo qui ne ménage aucun effort pour tendre la main aux personnes âgées. Je saisis cette occasion pour lancer un appel à toutes les entreprises en leur demandant de s'engager davantage dans ces nobles actions et ce à travers toute l'Algérie». Pour rappel, Ooredoo a offert durant la pandémie de Covid-19, à l'association Winnelka une contribution financière pour l'acquisition d'une ambulance, de concentrateurs d'oxygène et d'un véhicule utilitaire destiné à transporter les dons et autres équipements. ■

CRAAG

Eclipse totale de la Lune dans la nuit du 15 au 16 mai observable depuis l'Algérie

Le Centre de recherche en astronomie Astrophysique et géophysique (CRAAG), a annoncé une éclipse totale de la Lune, dans la nuit du 15 au 16 mai, observable depuis plusieurs endroits sur la Terre dont l'Algérie. « Dans la nuit du 15 au 16 mai 2022, la Lune passera dans l'ombre de la Terre, il se produira alors une éclipse totale de la lune observable depuis plusieurs endroits sur la Terre », précise le

communiqué du Craag, soulignant qu'en Algérie, « elle sera visible en fin de nuit, avec une entrée dans la pénombre vers 02h30mn, dans l'ombre vers 03h30mn et en totalité à 04h30mn temps local. » Cependant, la Lune se couchera à 05h45mn vers l'horizon ouest. Après l'Eclipse totale de la lune qui prendra ainsi une couleur rougeâtre observable. Selon le Craag, la fin de l'éclipse ne sera

visible qu'en Amérique du Nord et du Sud où ceux qui s'y trouvent pourront suivre le déroulement de l'éclipse du début à la fin. Les deux prochaines éclipses lunaires totales en Algérie auront lieu le 14 mars et le 7 Septembre 2025, a ajouté le Craag qui rappelle, à l'occasion que « le phénomène de l'éclipse lunaire, au contraire de l'éclipse solaire peut être admiré sans aucun danger ». ■

Partenariat associations - ONSC

Vers le lancement d'une plate-forme numérique de communication

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Abderrahmane Hamzaoui, a annoncé, avant-hier à Alger, le lancement prochain d'une plate-forme numérique interactive qui constituera un espace de communication entre les associations et l'ONSC. Présidant l'ouverture d'un «forum national sur la démocratie participative», organisé par l'ONSC, M. Hamzaoui a fait savoir que cette plateforme devra constituer «un espace de consultation et de transmission des préoccupations entre l'ensemble des associations et l'ONSC, ainsi que d'échange d'expériences, de coordination et de coopération entre les différentes spécialités dans lesquelles les associations exercent leur activité». Il a souligné, en outre, que l'«enjeu principal» de la société civile consiste à «être le principal garant pour protéger la société des différents phénomènes qui menacent l'esprit et les idées de ses enfants, en sus

d'être au niveau de la prudence et de la vigilance contre les complots visant l'Algérie sous différents slogans qui cherchent à porter atteinte à sa sécurité et à sa stabilité, et à atteindre son histoire et son unité». Et d'ajouter : «nous sommes bien conscients que la société civile saura être au niveau de ces défis et de ces priorités au vu de ses compétences empreintes de valeurs nationales et de sens de l'initiative et de volontariat», relevant la «disponibilité» de l'ONSC à «contribuer à surmonter les difficultés et les défis entravant l'action des associations, à les encourager, à les accompagner et à valoriser leurs initiatives et projets à même de leur permettre de jouer leur rôle et de réaliser leurs objectifs dans un environnement et un système encourageant». Après avoir souligné la nécessité de dépasser «l'image négative qui entachait le travail associatif dans le passé», M. Hamzaoui a mis l'accent sur

le rôle de la société civile pour «montrer une nouvelle image qui reflète la nouvelle Algérie au sein de laquelle active une société civile consciente et imprégnée des valeurs nationales». Par ailleurs, il a souligné que «l'Algérie franchit des étapes importantes au cours de cette période sur la voie de la réforme et du renouveau découlant de la profondeur de la volonté populaire qui aspire à aller vers l'édification d'un Etat sur les bases de la justice et de la démocratie, un Etat fort avec ses institutions, cohérent dans son tissu social et attaché à son histoire et à ses constantes». Et d'ajouter : «Ces aspirations et revendications populaires sont traduites à travers les initiatives et les projets initiés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à tous les niveaux pour mener des réformes globales devant ouvrir la voie à l'édification d'une nouvelle Algérie». ■

INFO EXPRESS

**Santé
Plus de 550 opérations de greffe de reins et de cellules souches réussies en 2021**

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a fait état, samedi dernier à Alger, de 557 opérations réussies de greffe de rein et de cellules souches au cours de l'année 2021, saluant cet «exploit» réalisé par les cadres de l'Agence nationale des greffes (ANG) et toutes les équipes médicales activant sur le terrain. Dans son allocution à l'ouverture des travaux du Symposium consacré à l'évaluation des activités de transplantation d'organes, de tissus et de cellules, au siège de l'Institut national de santé publique (INSP), avec la participation de spécialistes, M. Benbouzid a remercié l'ensemble des cadres de l'ANG ainsi que toutes les équipes médicales activant sur le terrain pour «les efforts déployés», se félicitant «des résultats obtenus, en enregistrant 223 greffes de rein réussies et 334 greffes de cellules souches au cours de l'année 2021, malgré la suspension des activités médico-chirurgicales en raison des vagues de pandémie de la Covid-19». Qualifiant ces résultats de grand «exploit», le ministre de la Santé a estimé que «les transplantations à partir de donneur vivant ne peuvent répondre à toute la demande exprimée, croissante à chaque fois». Voilà pourquoi, l'Agence «s'emploie actuellement à relancer les greffes à partir de donneur en état de mort encéphalique, en impliquant les équipes et les secteurs concernés à l'instar des Affaires religieuses», mais également «les professionnels des secteurs de la santé et de l'information», a soutenu M. Benbouzid. Et d'affirmer que le secteur de la Santé aspire à se mettre au diapason des pays développés, en intégrant la numérisation dans la pratique quotidienne des professionnels de la Santé, et en établissant «une liste d'attente nationale informatisée». «La recherche scientifique, à laquelle l'Etat algérien accorde un intérêt soutenu notamment à travers un soutien financier et matériel, se traduit sur le terrain par l'activation de l'unité de recherche pour le prélèvement et la transplantation des organes», a-t-il conclu. ■

Sahara occidental

Le revirement du PM espagnol vis-à-vis de la question sahraouie est «hypocrite»

«Le Premier ministre espagnol tout comme son parti socialiste ouvrier naviguent à vue et sont en totale incohérence avec la position du peuple espagnol constamment aux côtés du peuple sahraoui».

Le changement de position du Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez concernant la question sahraouie est «hypocrite» et s'inscrit dans la «logique néocolonialiste» qui demeure intacte chez les gouvernements espagnols successifs depuis la mort du dictateur franquiste Franco, a soutenu samedi à Alger, l'analyste politique et ancien sénateur chilien, Esteben Cuadra Silva.

Le revirement de Sanchez concernant la question du Sahara occidental est, en sus, du fait qu'il exprime la soumission du gouvernement espagnol au chantage du régime marocain, est «hypocrite et s'inscrit dans la logique néocolonialiste, monarchique et hégémonique qui caractérise les gouvernements espagnols successifs depuis la mort du dictateur Franco», a indiqué M. Cuadra Silva au Forum du journal *Le Courrier d'Algérie*. M. Cuadra Silva qui est également président du Comité chilien de solidarité avec le peuple sahraoui a dénoncé, dans ce sens, «la politique de deux poids deux mesures du Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez», qui d'un côté dénonce la guerre en Ukraine mais «ferme les yeux sur les violations du Maroc dans les territoires sahraouis, en violation totale des résolutions onusiennes en la matière».

Selon l'invité du forum du *Courrier d'Algérie*, «le Premier ministre espagnol tout comme son parti socialiste ouvrier naviguent à vue et sont en totale incohérence avec la position du peuple espagnol constamment aux côtés du peuple sahraoui».

Rappelant, dans ce contexte, les luttes menées par les Latino-américains à travers l'histoire contre



«La cause sahraouie a de beaux jours devant elle dans beaucoup de pays».

les Espagnols pour les chasser de leurs territoires, M. Cuadra Silva a indiqué que «plusieurs hauts responsables espagnols sont manipulés et sont prêts à tout pour servir leurs intérêts étroits».

Il a affirmé, à ce sujet, que «des ministres et de hauts responsables espagnols actionnés par le Maroc ont tenté, vainement à maintes reprises d'acheter des consciences et des voix au sein des Parlements et des gouvernements de pays d'Amérique latine pour empêcher la reconnaissance, par ces pays, de l'Etat sahraoui et pour bloquer l'établissement de relations entre ces Etats et l'Etat sahraoui».

Par ailleurs, l'ancien sénateur chilien a indiqué que la cause sahraouie a réussi, ces dernières années, une percée diplomatique spectaculaire auprès des peuples et des gouvernements des pays d'Amérique Latine.

«En sus des mouvements et des organisations de solidarité qui ne cessent de voir le jour un peu partout à travers ces pays, la cause sahraouie bénéficie désormais d'un soutien sans précédent au sein des Parlements de nombreux pays, après la victoire des partis socialistes et leur accession au pouvoir», a-t-il affirmé, faisant observer que «les diplomates sahraouis mènent

des efforts remarquables sur le terrain dans ces pays».

«La cause sahraouie a désormais de beaux jours devant elle dans beaucoup de pays, à l'instar du Pérou, la Bolivie, le Honduras, le Chili et le Nicaragua», a-t-il affirmé. D'autre part, M. Cuadra Silva note qu'après la récente mise en place d'une plateforme regroupant des associations et organisations de solidarité avec le peuple sahraoui, les amis du peuple sahraoui veulent désormais tisser des contacts avec leurs homologues dans les pays d'Afrique et ailleurs, afin de «constituer une force et de mieux coordonner leur efforts».

Il a souligné, à ce titre, que les associations en Amérique latine aspirent notamment à gagner la bataille médiatique face à l'occupant marocain qui utilise tous les moyens possibles pour déformer la réalité et tromper l'opinion internationale sur ce qui se passe dans les territoires sahraouis occupés.

«Les associations aspirent aussi à parler d'une seule voix pour amener les Nations unies à être plus actives et à agir en vue d'assumer pleinement leur véritable rôle, (en rendant possible) la décolonisation du Sahara Occidental».

Assassinat de la journaliste d'Al-Jazeera L'Union des journalistes arabes condamne l'agression sioniste lors des funérailles

L'Union générale des journalistes arabes a condamné vendredi, «l'attaque brutale et barbare» des forces d'occupation sioniste contre le cortège funèbre de la martyre Shireen Abu Aqleh, exécutée avec sang-froid mercredi matin par un tir de l'armée à Jénine en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence palestinienne de presse, Wafa. Dans un communiqué, relayé par Wafa, l'Union générale des journalistes arabes a souligné que l'opinion publique mondiale «a suivi avec une grande colère l'attaque barbare des forces d'occupation contre le cortège funèbre de la martyre Shireen Abu Aqleh, alors qu'il quittait l'hôpital».

«Cette attaque prouve que la martyre Abu Aqleh a éfrayé les autorités d'occupation par sa performance héroïque en tant que journaliste professionnelle qui exerce pleinement ses fonctions, pour transmettre la vérité au (monde entier) et (faire connaître) la souffrance du peuple palestinien», a ajouté le texte. L'Union générale des journalistes arabes a réaffirmé sa solidarité avec le peuple palestinien et le Syndicat des journalistes palestiniens, appelant à la formation d'un comité international indépendant pour mener une enquête immédiate et impartiale afin de clarifier la vérité et de condamner cet acte «criminel odieux». Shireen

Abu Aqleh, 51 ans, une des plus journalistes les plus connues de la chaîne Al-Jazeera, pour avoir porté courageusement la voix des Palestiniens, a été exécutée avec sans-froid mercredi matin par un tir de l'armée d'occupation sioniste alors qu'elle couvrait des affrontements dans le secteur de Jénine en Cisjordanie occupée. Elle portait un gilet pare-balles siglé «Presse» lors de l'exercice de sa mission.

Mohammed ben Zayed élu président des Emirats arabes unis par le Conseil suprême

Le prince héritier d'Abou Dhabi Mohammed ben Zayed, a été élu samedi président des Emirats arabes unis par le Conseil suprême de la fédération, succédant à Khalifa ben Zayed Al-Nahyane, décédé la veille. Mohammed ben Zayed a été élu par le Conseil suprême de la fédération des Emirats arabes unis, a rapporté l'agence de presse WAM. Cheikh Khalifa ben Zayed Al-Nahyane est décédé vendredi à l'âge de 74 ans. Le gouvernement a décrété «un deuil officiel et les drapeaux mis en berne» pour une durée de 40 jours.

Né en janvier 1948, cheikh Khalifa a succédé en 2004 à son père, cheikh Zayed ben Sultan Al-Nahyane, président et père-fondateur des Emirats arabes unis.



Tchad

Manifestation contre la présence française

«La France, dégage !», «Non à la colonisation» : plusieurs centaines de personnes ont manifesté samedi à N'Djamena contre la présence de la France au Tchad, qu'elles accusent de soutenir le pouvoir, a constaté un journaliste de l'AFP. Des manifestants ont brûlé au moins deux drapeaux de l'ancienne puissance coloniale et vandalisé plusieurs

stations service Total, «symbole» de la France, arrachant des pompes et emportant certains produits exposés, selon la même source.

Cette manifestation, organisée par la plateforme d'opposition de la société civile Wakit Tamma, avait été autorisée par les autorités. Un fort dispositif policier entourait le cortège et était déployé dans la ville.

Funérailles de Shireen Abu Aqleh : La charge de la police sioniste «rappelle l'apartheid»

La charge de la police sioniste aux funérailles de la journaliste palestinienne Shireen Abu Aqleh vendredi à Al-Qods occupée rappelle «douloureusement les sombres heures de l'apartheid en Afrique du Sud», a dénoncé la Fondation Desmond Tutu dans un communiqué samedi. Ces scènes, où l'on voit les forces de sécurité sioniste matraquer les porteurs du cercueil, jusqu'à presque le faire tomber, «font froid dans le dos, rappelant la brutalité infligée aux personnes endeuillées lors de funérailles de militants contre l'apartheid», affirme la présidente de la Fondation, Mamphela Ramphele, citée par le communiqué,

regrettant «la violence, le sentiment de haine et le mépris de la dignité humaine» affichés. «Comme nous l'a appris l'archevêque Tutu», prix Nobel de la Paix mort en décembre à 90 ans à l'issue d'une vie consacrée à la lutte contre le régime raciste puis la nécessaire réconciliation des Sud-Africains, «les auteurs de violences et de violations des droits de l'Homme peuvent penser qu'ils font avancer leurs objectifs mais en fait, ils sapent leur propre humanité et intégrité», a ajouté le texte, relayé par des médias. «Des membres des forces de sécurité sionistes sont manifestement responsables du meurtre» de Shireen Abu-Akleh, «en-

flammer davantage la situation en attaquant son cortège funéraire revient à chercher à éteindre des flammes justes avec un bidon d'essence», dénonce M^{me} Ramphele. D'autres Sud-Africains, soutiens historiques des Palestiniens depuis la fin de l'apartheid, ont exprimé leur indignation après les funérailles à Al-Qods occupée, soulignant aussi le parallèle avec des scènes appartenant à leur passé encore récent. «Nous avons ce type de souvenirs, la police de l'apartheid aimait aussi nous attaquer à nos funérailles après nous avoir assassinés», a twitté l'analyste politique Eusebius McKaiser.

contribution

Les sept axes directeurs du nouveau code d'investissement

Son opérationnalité devra mettre fin au terrorisme bureaucratique en libérant les énergies créatrices et s'insérer dans le cadre d'une vision stratégique



Pr des universités, expert international
Dr Abderrahmane Mebtoul

Après plus de deux années de retard, rejeté plusieurs fois par le président de la République, demandant de lever les verrous bureaucratiques, le code des investissements sera de nouveau réétudié par le Conseil des ministres le 19 mai 2022.

1.-Le nouveau code d'investissement que j'ai étudié avec attention propose sept axes directeurs.

Premièrement, sur la révision du rôle du CNI, en réhabilitant les missions et attributions organiques prévues lors de sa création, notamment pour les aspects portant approbation de stratégies et de politiques de promotion de l'investissement et sur la reconfiguration de l'ANDI qui portera la dénomination «Invest Algeria» afin qu'elle soit plus visible à l'international, tout en lui accordant le rôle d'un vrai promoteur et accompagnateur des investisseurs. Deuxièmement, la mise en place d'une plateforme numérique de l'investisseur au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, à l'effet d'assurer une interconnexion avec les organismes et administrations concernés par l'acte d'investir.

Troisièmement, la création auprès de l'agence d'un guichet unique dédié aux grands projets d'investissement et des investissements étrangers, permettant une meilleure prise en charge pour la concrétisation de ces projets d'investissement avec des centres créés au niveau des guichets uniques décentralisés, abritant l'ensemble des services habilités à fournir les prestations nécessaires à la création des entreprises, à leur soutien, à leur développement ainsi qu'à la réalisation des projets, par leur adaptation à la situation de chaque wilaya.

Quatrièmement, l'orientation des avantages et incitations exclusivement vers les investissements dans les secteurs prioritaires, notamment les projets d'investissement stratégiques et/ou structurants pour le pays, et ceux implantés dans des zones nécessitant un accompagnement particulier de l'État et la mise en place, par voie réglementaire, de grilles d'évaluation des avan-

l'Algérie, pays à fortes potentialités, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, n'a pas besoin de louanges mais d'un langage de la vérité afin de ne pas renouveler les erreurs du passé et redresser l'économie nationale. Je préconise que pour les investisseurs nationaux privés ou étrangers qui apportent 100% de financement donc sans l'aide de l'Etat et qui ont une balance devises exportatrice positive, qu'ils ne passent pas par ces circuits bureaucratiques devant avoir un line direct qu'avec les banques devant mettre fin à ces longs circuits administratifs où c'est le bureaucrate qui décide de la fiabilité du projet lieu du véritable investisseur renforçant la corruption et la confiance, sans laquelle aucun développement n'est possible.

tages à octroyer au profit des projets d'investissement enregistrés, en fonction des critères liés, d'une part, à l'importance et la priorité des projets, et, d'autre part, à leur lieu d'implantation. Cinquièmement, la fixation des délais de réalisation des projets d'investissement, à l'effet d'inciter les promoteurs à accélérer la concrétisation de ces projets, avec possibilité de prolongation de délai à une année renouvelable une seule fois à condition d'être entériné, étant proposé «l'établissement des procès-verbaux d'entrée en phase d'exploitation par l'agence et la mise en place des services fiscaux, pour permettre aux porteurs de projets d'investissement de s'orienter dans leurs démarches vers un seul interlocuteur, l'application d'un taux modulable de la TVA pour les investissements réalisés dans le régime des secteurs prioritaires. Sixièmement, l'intégration d'une disposition se rapportant à l'information sur l'offre foncière en matière d'octroi et de disponibilité des terrains relevant du domaine privé de l'État destinés à la réalisation des projets d'investissement en accordant aux représentants des organismes et des administrations au sein des guichets uniques, de façon à leur permettre de délivrer et d'octroyer l'ensemble des décisions, documents et autorisations en lien avec la concrétisation et l'exploitation du projet d'investissement. Septièmement, l'exemption des formalités du commerce extérieur et de domiciliation bancaire pour les biens neufs constituant un apport extérieur en nature» et la garantie de transfert de l'investisseur étranger ainsi que le montant transférable étant déterminés en fonction de sa part de financement dans le coût total de l'investissement.

2.- Mais, pour qu'il soit vraiment efficace, c'est tout l'écosystème éco-social du pays qu'il faudrait revoir. Car depuis de longues décennies, combien de codes d'investissements, de réunions, de commissions ont eu lieu pour relancer le tissu économique. Pourtant, jusqu'à présent, 98% des recettes en devises proviennent toujours de Sonatrach, ce qui prouve que ces différentes rencontres n'ont eu aucun impact sur le terrain et que le blocage est d'ordre systémique. C'est l'entreprise libérée

des entraves et un Etat régulateur qui peuvent créer une économie productive à forte valeur ajoutée. Il faut donc bien cerner les causes du blocage car si les investissements algériens ne trouvent pas intérêt à aller vers la production nationale, vers la création de l'emploi, faut-il s'étonner, ou encore moins, s'attendre à ce que les investisseurs étrangers, qu'il y ait la règle du 51/49% ou même l'inverse, fassent preuve de plus d'engagement ? L'attrait de l'investissement à forte valeur ajoutée ne saurait résulter de lois mais d'une réelle volonté politique allant vers de profondes réformes, une stabilité du cadre juridique et monétaire permettant la visibilité, et les pays qui attirent le plus les IDE n'ont pas de codes d'investissement, mais une bonne gouvernance (notre interview au quotidien gouvernemental Horizon du 07/05/2022). Mon expérience et mes contacts internationaux aux plus hauts niveaux montrent : que le temps est terminé, des relations personnalisées entre chefs d'État ou de ministres à ministres dans les relations internationales où dominent désormais les réseaux décentralisés ; que dans la pratique des affaires n'existent pas de sentiments mais uniquement des intérêts, et que tout investisseur est attiré par le profit, qu'il soit américain, chinois, russe, turc ou européen. Il appartient ainsi à l'État régulateur, dont le rôle stratégique en économie de marché s'apparente à celui d'un chef d'orchestre, de concilier les coûts privés et les coûts sociaux. C'est par la méconnaissance des nouvelles règles qui régissent le commerce international que s'expliquent les nombreux litiges internationaux, avec des pertes se chiffrant en dizaines de millions de dollars. C'est que depuis plus de 60 ans nous avons assisté à bon nombre de codes d'investissement et des changements de l'écosystème des entreprises publiques avec un impact mitigé. Avant 1965, la forme d'autogestion était privilégiée ; de 1965 à 1980, nous avons eu de grandes sociétés nationales et de 1980 à 1988, il y a eu leur restructuration. Comme conséquence de la crise de 1986 qui a vu le cours du pétrole s'effondrer, des réformes timides sont entamées en 1988 : l'État crée 8 fonds de participation, chargés de gérer les portefeuilles de l'Etat.

En 1996, l'État crée 11 holdings en plus des 5 régionaux, avec un Conseil national des privatisations dissous fin 1999; en 2000, nous assistons à leur fusion en 5 méga holdings ; en 2001, nouvelle organisation : on crée 28 Sociétés de gestion des participations de l'État (SGP), en plus des grandes entreprises considérées comme stratégiques ; en 2004, ces SGP sont regroupées en 11 et 4 régionaux. En 2007, une nouvelle organisation est à nouveau proposée par le ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements, articulée autour de quatre grands segments : des sociétés de développement économique qui relèvent de la gestion exclusive de l'État gestionnaire ; des sociétés de promotion et de développement en favorisant le partenariat avec le secteur privé international et national ; des sociétés de participation de l'État appelées à être privatisées à terme et, enfin, une société chargée de la liquidation des entreprises structurellement déficitaires. Cependant, en 2008, cette proposition d'organisation est abandonnée et est émise en 2009 l'idée de groupes industriels. Aujourd'hui, depuis 2018-2021, on semble revenir aux tutelles ministérielles laissant peu d'autonomie aux entreprises, montrant clairement la dominance de la démarche administrative et bureaucratique au détriment de la démarche opérationnelle économique, ces changements périodiques d'organisation démobilisent les cadres du secteur économique public, et même les investisseurs locaux et étrangers avec le renforcement de la dynamique rentière, et cela bloque tout transfert de technologie et managérial.

3.-La règle des 49/51 % instaurée en 2009, dont j'avais demandé l'abrogation (voir mebtoul- Paris Africapresse et aux USA par American Herald Tribune www.google 2009/2010) et que le gouvernement actuel a décidé d'assouplir, n'a pas permis de freiner les importations, ni de réaliser le transfert technologique et managérial. Au contraire, elle a favorisé les délits d'initiés de certains oligarques. Un bilan serein s'impose avec une réponse précise : dans quels secteurs l'application de règle des 49/51% a-t-elle permis l'accroissement de la valeur et favoriser le transfert technologique au profit de l'Algérie. Quel est le gain en devises, ou alors quel est le montant des surcoûts supportés par l'Algérie ? L'essentiel, ce ne sont donc pas les lois, mais de s'attaquer au fonctionnement du système afin de déterminer les blocages qui freinent l'épanouissement des entreprises créatrices de richesses, qu'elles soient publiques, privées locales ou internationales. L'investissement hors hydrocarbures en Algérie, porteur de croissance et créateur d'emplois, est victime de nombreux freins dont les principaux restent l'omniprésence du terrorisme bureaucratique qui représente à lui seul plus de 50 % des freins à l'investissement, son élimination impliquant l'amélioration de la gouvernance et une plus grande visibilité et cohérence dans la démarche de la politique socio-économique.

A.M
(A suivre...)

INFO EXPRESS

Souk Ahras Plusieurs opérations de récupération de foncier forestier pillé à Mechroha

Plusieurs opérations de récupération de foncier forestier pillé dans la commune Mechroha (wilaya de Souk Ahras) ont été lancées à la fin de la semaine dernière, a-t-on appris samedi auprès de la Conservation locale des forêts. Dans une déclaration à l'APS, le conservateur local des forêts, Baroudi Belhoul, a précisé que les clôtures illégales posées sur des terres forestières dans la commune de Mechroha, connue pour son couvert forestier dense, ont été enlevées, et ce avec la participation de la circonscription des forêts de Souk Ahras et le responsable du territoire forestier de cette localité. M. Belhoul a ajouté que cette opération a été accueillie favorablement par les habitants de cette région et ceux proches des massifs forestiers, soulignant que de nombreux agents de la Conservation des forêts ont pris part à cette opération qui se poursuivra à travers tous les sites forestiers de la wilaya, où des clôtures ont été installées et des constructions illégales ont été érigées. Parallèlement à cela, et en application des instructions du wali visant à lutter contre les agressions contre le foncier et les biens publics, notamment les biens forestiers, et préserver la richesse forestière de cette wilaya frontalière, l'assemblée populaire communale (APC) d'Aïn Zana a démolit 11 constructions illicites dans une première étape, construites de manière illégale dans la cité des Martyrs et sur la route d'El Ma Lahmar à proximité du stade communal. Cette démolition a été supervisée par le chef de la daïra et des élus de l'APC d'Aïn Zana, accompagné des services sécuritaires, le chef de la circonscription forestière de Souk Ahras, le responsable du territoire forestier d'Aïn El-Zana, des agents forestiers ainsi que des éléments de la Protection civile. Le wali, Lounès Bouzegza, avait affirmé lors d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya, tenue à la fin de la semaine précédente, que plusieurs espaces forestiers relevant de différentes communes à caractère forestier ont subi des agressions par des citoyens en y implantant des habitations illégales et en installant des clôtures sur plusieurs centaines d'hectares de forêts. Il avait donné, en ce sens, des instructions à l'ensemble des secteurs concernés pour procéder à l'élimination de toutes les clôtures non autorisées et d'exploiter les aires forestières concernées comme espaces récréatifs pour les citoyens, dans les communes d'Aïn Zana, Ouled Idriss, Aïn Seynour et Mechroha.

Le même responsable avait également fait savoir que les contrevenants et les pilliers de foncier forestier seront poursuivis en justice. ■

Bijoux de la région des Aurès Un héritage civilisationnel qui refuse de disparaître

Les bijoux en argent fabriqués dans la wilaya de Khenchela constituent un héritage civilisationnel aux origines lointaines et une source de fierté pour les femmes de la région et traduisent l'identité amazighe des Aurès.

Les bijoux en argent de la région des Aurès se présentent sous forme de mosaïques aux couleurs et aux motifs multiples, liés étroitement à l'environnement dans lequel évoluent les habitants de cette aire géographique de l'Algérie.

Ces couleurs que les artisans bijoutiers de Khenchela donnent aux bijoux ont une symbolique particulière, affirme à l'APS le chercheur en patrimoine amazigh, Mohamed-Salah Ounissi, qui souligne que le jaune, fréquemment utilisé pour fabriquer ces bijoux, symbolise le soleil, tandis que le vert renvoie à la verdure et la nature, le corail rouge reflète le feu et le sang, alors que le bleu évoque le ciel et la mer.

Chaque pièce de ces bijoux comporte une signification sociale, assure ce chercheur, comme «El Khelkhel», un bijou en forme d'anneau porté au niveau de la cheville par les jeunes mariées des dechras d'Ouled Rechache, El Mehmel, Babar et les tribus des Nememcha et qui symbolise, par son poids, le souhait de raffermir les pieds de la mariée dans son nouveau foyer et lui assurer une longue et stable vie conjugale, ajoute M. Ounissi.

Les techniques de fonte de l'argent, matière première de ces bijoux amazighs, dans les communes de Khenchela, n'ont pas trop évolué et demeurent à ce jour conformes aux procédés traditionnels, où l'argent est travaillé sur une petite enclume, tandis que la technique de la coloration par la résine exige un travail minutieux avec de fins fils d'argent, a-t-il soutenu.

Artisan-bijoutier de Khenchela cumulant 15 ans d'expérience dans ce métier acquis de père



en fils, sur plusieurs générations à Chetaia dans la commune de Aïn Touila, Zoubir Merdagh assure, de son côté, que le bijou des Aurès est fabriqué avec trois matériaux : l'argent, le corail et la résine. Et d'ajouter : «Ce travail nécessite beaucoup de maîtrise, de savoir-faire et de précision pour façonner une œuvre finement ciselée et joliment décorée avec des pierres en corail». S'adaptant à l'évolution du secteur de la bijouterie, cet artisan dont le local est situé en plein centre-ville de Khenchela, a élargi sa gamme de produits pour répondre à la demande des femmes de la région, mais il œuvre aussi à promouvoir, dit-il, des modèles de bijoux traditionnels authentiques en faisant des copies adaptées à tous les budgets et susceptibles d'intéresser les clientes qui souhaitent les porter lors des fêtes et d'occasions diverses. Reconnaisant certaines difficultés à vendre les produits locaux, Merghad affirme

qu'il ne renoncera jamais au métier de ses aïeux et continuera à préserver ce legs et à le transmettre à ses fils, en dépit de la concurrence jugée déloyale des produits importés de Chine et de Turquie proposés à de bas prix par rapport au bijou local authentique qui est plus cher en raison du coût élevé des matières premières. Cet artisan regrette, toutefois, le fait que plusieurs artisans bijoutiers de la wilaya de Khenchela aient été contraints d'abandonner cette activité ancestrale pour se tourner vers d'autres activités, après que les importateurs de produits asiatiques ont mis en péril l'avenir de centaines de familles vivant exclusivement de ce métier, reflet du patrimoine culturel et civilisationnel de la région des Aurès.

Pour Djamilia Fellah, présidente de l'association locale «Djawahir Thakafia», les bijoux de la région des Aurès sont porteurs d'une symbolique et d'une fon-

ction sociale qui s'ajoutent à la dimension esthétique de la femme chaouie qui les porte avec «El Melhfa», la tenue traditionnelle chaouie, lors des fêtes et des occasions heureuses. «On ne peut dissocier ces bijoux en argent des tenues chaouies qui traduisent l'élégance de la femme de la région», affirme-t-elle. Selon cette actrice du mouvement associatif, jusqu'à un passé récent, les femmes chaouies ne se séparaient jamais de leurs bijoux, même lorsqu'elles vauquaient à leurs occupations et tâches quotidiennes. Intrinsèquement liés à l'identité chaouie, ces bijoux sont sacrés et doivent impérativement figurer dans le trousseau de la mariée, ajoute Mme Fellah, assurant que certains bijoux sont même transmis de mère en fille sur plusieurs générations, de même que ces bijoux ne sont jamais vendus par leurs propriétaires en raison de leur grande valeur symbolique. ■

Mascara

Début du stage national des éducateurs sportifs de premier degré

La première édition du stage national de formation des éducateurs sportifs de premier degré a débuté, samedi, au pôle sportif «Djabbar Mohammed» dans la ville de Mascara.

Ce stage, organisé à l'initiative de l'Académie des sports de la wilaya en coordination avec l'Institut national supérieur de formation des cadres de la jeunesse et des sports d'Aïn El Turck (Oran) et la DJS, cible 183 entraîneurs des clubs sportifs de diverses disciplines

ainsi que des encadreurs des écoles de sport des wilayas de Mascara, Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent, Oran, Sétif, Nâama, Tيارet, Tissemsilt, Relizane et Ghardaïa.

Le programme de formation de deux mois porte, dans ses première et deuxième phases sur des cours théoriques sur les normes et techniques modernes de l'entraînement sportif dans les domaines du football, du handball, du karaté, de l'haltérophilie, de la natation et de

l'aérobic, ainsi que sur des cours de pédagogie sportive, de psychologie, de physiologie et morphologie, selon les organisateurs.

Les troisième et quatrième phases prévoient l'organisation de deux stages pratiques au niveau du pôle sportif de Mascara pour s'initier aux conditions physiques des stagiaires ainsi que sur le mode de traitement technique des adhérents aux clubs sportifs locaux.

A l'issue de leur formation, les entraîneurs et encadreurs stagiaires

recevront un diplôme de formation de premier degré leur permettant d'assurer un entraînement professionnel avec leurs clubs, notamment les petites catégories, selon la même source.

Par ailleurs, le responsable de cet Académie de Mascara, Benamar Dormane, a indiqué à l'APS que son établissement organisera cet été un stage national de formation destiné aux préparateurs physiques affiliés aux clubs de diverses wilayas. ■

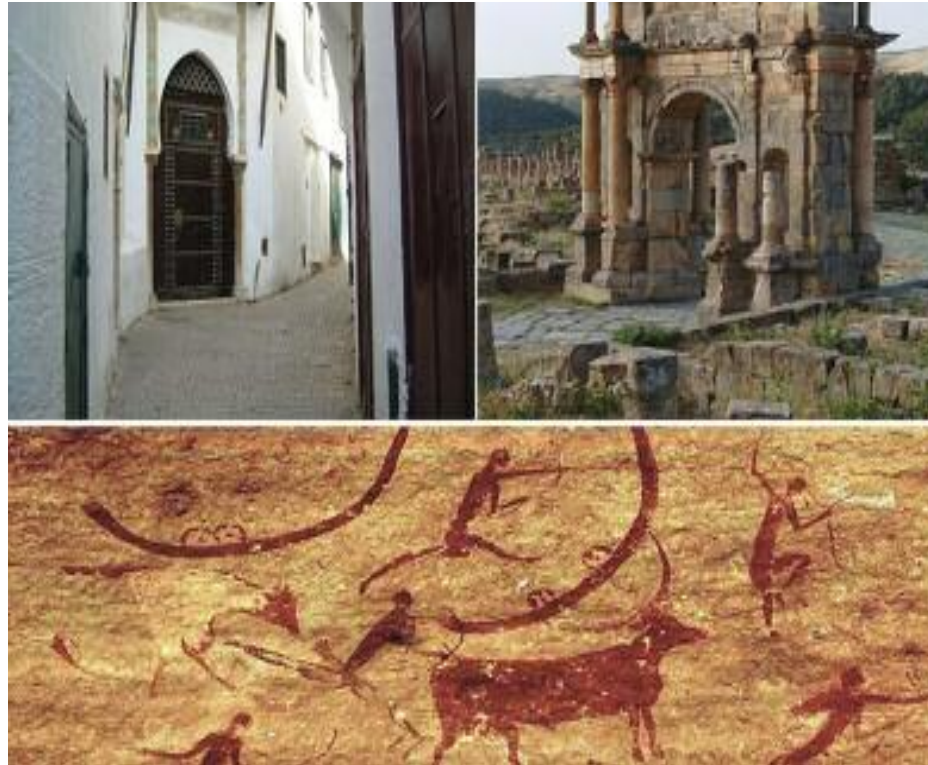
Patrimoine matériel Six dossiers sur la liste indicative de l'Unesco

Six dossiers de biens culturels matériels algériens, sites oasiens et urbain, parcours thématique, ou encore monuments funéraires antiques figurent sur la liste indicative de l'Unesco, dans un état prévisionnel des biens à proposer en vue d'une inscription au patrimoine mondial de l'humanité.

Les dossiers des «Oasis à foggaras et les ksour du Grand Erg Occidental», «Sites, lieux et itinéraires augustiniens du Maghreb central», «Nedroma et les Trara», «Oued Souf», «Les Mausolées Royaux de Numidie», de «la Maurétanie et les monuments funéraires préislamiques», ainsi que le «Parc des Aurès avec les établissements oasiens des gorges du Rhoufi et d'El Kantara» figurent, comme le stipule la Convention de 1972, sur la liste indicative de l'Unesco, indique l'universitaire et expert Toufik Hamoum.

Selon cet expert du patrimoine culturel auprès du Centre du patrimoine mondial de l'Unesco et de l'Icesco, ces dossiers ont été inscrits en 2002 et comptent entre autres le Medghacen, le Mausolée royal de Maurétanie, le Mausolée de Beni Rhénan, les Djeddars et le tombeau de Tin Hinan.

Ce classement sur la liste indicative, implique, selon l'expert, «l'engagement de l'Etat partie à préparer des dossiers de nominations en vue de leur classement» sur la liste du patrimoine mondial. Ces dossiers doivent être étayés par l'identification de tous les critères de la valeur exceptionnelle universelle des biens proposés, et par l'application des mesures correctives recommandées par le Comité du Patrimoine Mondial après évaluation de l'état du bien.



Une fois inscrit sur la liste du patrimoine mondial, le bien «changera de statut pour devenir patrimoine universel de l'humanité et jouira d'un suivi pour sa conservation, sa gestion et d'une protection par tous les instruments juridiques Unesco», explique Toufik Hamoum, précisant que ce statut impliquera «des contributions financières et une expertise internationale pour des opérations d'urgences sur le bien», si nécessaire.

Interrogé sur l'état de conservation des monuments concernés, il estime qu'ils connaissent une dégradation accélérée, durant ce siècle, due à différents facteurs, d'abord naturels comme les séismes et les changements climatiques puis humains comme l'extension urbaine et les projets d'aménagement. Selon lui, une mise à jour des contenus et des éléments indicateurs de nomina-

tion à la lumière des récentes découvertes et études, est également «nécessaire» pour mieux conforter le dossier de nomination au patrimoine mondial, regrettant une «absence de suivi réactif de ces dossiers».

Evoquant des dossiers de biens culturels similaires sur le territoire tunisiens, l'universitaire préconise de reprendre ces dossiers de manière «urgente» et d'adopter une «démarche de classement commune», l'Unesco favorisant actuellement les «initiatives communes pour valoriser un patrimoine partagé».

Considérant que le patrimoine constitue une «matière grise pour une économie culturelle dans toutes ses dimensions et une alternative certaine de développement», ce professeur de l'Institut d'archéologie, estime qu'un classement sur la liste du patrimoine mondial est déjà une «protection en soi», impliquant la

«protection juridique nationale et internationale».

A une question sur l'apport d'un classement à l'Unesco, Toufik Hamoum explique que cette démarche implique également «une assistance directe en cas de situations d'urgences», le financement éventuel d'opérations de restauration et de mise en valeur, en plus d'ouvrir une voie concrète pour la valorisation de notre patrimoine à l'international.

Un classement contribue également, selon lui, à la valorisation et la vente de l'image et de la destination «Algérie» sur la base d'éléments «concrets et valorisants», pour réussir cette «transition imminente».

L'Algérie compte sept éléments inscrits à la liste du patrimoine mondial de l'humanité, «La Kalâa des Béni Hammad» à Msila, fondée au XIe siècle aura été le premier site porté sur cette liste en 1980. L'année 1982 verra l'inscription des sites antiques de «Djemila» ou l'antique Cuicul à Sétif, «Timgad» à Batna, et «Tipasa» (1982) et du fabuleux musée ouvert sur l'histoire de l'humanité, «Tassili N'Ajjer», son ensemble d'art rupestre, son paysage lunaire et sa réserve de diversité biologique et écologique.

La même année verra également le classement d'un premier centre historique habité, la «Vallée du M'zab», et ses ksour millénaires fortifiés témoins de l'habitat traditionnel, qui sera suivi dix ans plus tard par l'inscription de la ville méditerranéenne par excellence, la «Casbah d'Alger».

Chacun de ses sites est encadré par des institutions d'envergure à l'image des parcs culturels du M'zab ou du Tassili N'Ajjer, en plus d'opérations de préservation et d'une exploitation touristique assurée par l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc).

R.C.

Dimajazz

Show exceptionnel de la troupe Little Odetta

La troupe Little Odetta a présenté durant la troisième soirée du 17ème festival Dimajazz, dans la soirée de vendredi à samedi, un show exceptionnel de musique Rock sous les applaudissements du public.

L'avant-dernière soirée de la 17ème édition du festival Dimajazz a été marquée par une présence imposante sur scène de la troupe musicale française Little Odetta qui tire ses racines des grands noms de cet art des années 1960 et 1970, en interprétant une panoplie de chansons entraînantes et pleines de dynamisme avec une voix forte incitant la majorité des présents à se mettre debout pour mieux l'apprécier.

Pendant plus d'une heure de temps, la troupe Little Odetta a réussi à captiver le public et le faire voyager dans le monde du rock n'roll, blues et soul en interprétant les chansons «Make Up Your Mind», «Don't Stop», «Never Keep Us Down», et «Rhythm», en plus d'autres chansons sentimentales comme «You Will Find Someone» et «Waiting For The Sun».

La chanteuse de la troupe Odetta a salué, au cours d'une conférence de presse animée au terme de la soirée, le public venu en masse assister à son spectacle pour l'amour de la musique Jazz et exprimé sa joie d'être en Algérie et de participer pour la première fois au festival Dimajazz de Constantine.

Elle a également salué la bonne organisation de la manifestation et le fait de réserver cette édition à la femme. Pour sa part, la troupe de l'artiste italienne Ilaria Pilar Patassini a présenté un autre genre de musique jazz mixant tantôt les chansons solo et blues à des chansons sentimentales, favorisant le langage du corps qui s'harmonise merveilleusement avec sa voix d'opéra.

La chanteuse de la troupe italienne a enchanté le public avec des chansons romantiques comme «Occhi come un coltello», «Labbra», en plus de la chanson «Avec le temps» de l'artiste français Léo ferré et la chanson «Ksantina hiya gharami» et a réussi à passer entre les différents niveaux de la voix sans difficulté au point où le public a oublié l'existence des instruments musicaux. Au cours d'une conférence de presse, l'artiste Patassini a exprimé sa joie en présentant son premier spectacle à Constantine et s'est montrée fière de la bonne relation liant l'Algérie à l'Italie.

Elle a également exprimé son admiration de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et des styles musicaux constantinois, indiquant que le recul de la pandémie de Covid lui a permis de retrouver les férus de jazz.

Andrea Fraenzel et Erja Lyytinen éblouissent le public

Les artistes du Jazz Andrea Fraenzel et Erja Lyytinen ont ébloui, jeudi soir le public constantinois, durant la 2ème soirée de la 17ème édition du Festival Dimajazz après avoir réussi à interagir avec les présents dans la salle de spectacles Ahmed Bey, en interprétant des chansons de grandes stars internationales de ce genre musical.

Dès le début de la soirée, l'artiste autrichienne Andrea Fraenzel a fait montre d'un grand talent en ressuscitant les chansons de l'artiste britannique Sting, notamment le titre «Shape of my heart», appréciée par les férus et amateurs du jazz, en plus d'un cocktail de son répertoire alliant le rock et des touches modernes de jazz.

Fraenzel a réussi à gagner le cœur des présents avec son

style unique en donnant un aperçu, en 30 secondes, de l'histoire de chaque chanson, relatant son expérience dans plusieurs pays et son attachement aux endroits qu'elle a visités et son amour pour la musique jazz notamment «Hoppen» et «In my life».

L'artiste a également réservé une chanson pour la ville Constantine après avoir été impressionnée par la magie de cette ville et ses ponts.

L'autrichienne, appelée également Dia, a pleuré en interprétant «Style away», «Between» et «Nobody knows», des chansons pleines d'émotion, racontant son éloignement de sa famille et son incapacité à dormir, et sa séparation de ses amis.

Par la suite, le quatuor qui compose l'équipe de l'artiste Erja Lyytinen a présenté un show captivant de jazz devant un public constantinois venu en masse à la salle Ahmed Bey pour assister et écouter le nouvel album de cette troupe, qui a été dévoilé pour la première fois.

Le public a apprécié les chansons de la star pleine de mouvement et d'énergie du style «Blues et Rock n'roll», associant plusieurs instruments musicaux. La chanteuse, guitariste, compositeur finlandaise et cumulant 20 ans d'expérience s'est imposée sur scène avec une forte présence en chantant avec plein d'énergie avec le titre «On the stage» et les mélodies entraînantes du célèbre artiste Carlos Santana «Europa et Hot Tamales» qui ont émerveillé le public.

Pour rappel, le festival Dimajazz, ouvert mercredi soir à la salle des spectacles Ahmed Bey de Constantine, sera clôturé demain samedi.

R.C.

Match Algérie - Cameroun La démarche de la FAF auprès de la FIFA expliquée

Dans un souci d'éclairer l'opinion sportive en général, et les supporters de l'équipe nationale en particulier, et de mettre un frein aux spéculations, dont certaines ont dépassé le cadre purement sportif et réglementaire, au sujet de la réclamation relative à l'arbitrage du match Algérie - Cameroun du 29 mars 2022, comptant pour le barrage des éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA - Qatar 2022, la Fédération algérienne de football tient à apporter les éclaircissements suivants :

- Au lendemain de ce match, soit le mercredi 30 mars 2022, la Fédération algérienne de football a introduit, auprès du Secrétariat général de la FIFA, un dossier de réclamation au sujet de l'arbitrage de ce match, accompagné d'un courrier sous le numéro de référence (N°442/SG/FAF/2022).
- Suite à cette sollicitation, la FIFA a saisi la FAF à travers un courriel daté du mardi 5 avril 2022 portant référence (N°FDD-10810) indiquant que la réclamation introduite par la FAF a été soumise à la Commission de discipline de la FIFA dont l'examen a été programmé pour le 21 avril 2022.

Il est utile de préciser qu'à travers cette missive, la FIFA ne signifiait pas qu'elle allait rendre un verdict à cette date, comme cela a été véhiculé par certains médias.

- Au préalable, le lundi 4 avril 2022, la FAF avait de nouveau saisi la FIFA par courriel (Réf. N°452/SG/FAF/2022) pour introduire une expertise d'une agence spécialisée et réputée pour avoir collaboré avec cette même instance, mais aussi le CIO, l'UEFA et le Conseil d'Europe, dont la conclusion a qualifié l'arbitrage de ce match de suspect et ce, sur une échelle d'appréciation de trois niveaux (arbitrage normal, arbitrage suspect et arbitrage anormal).

En voici d'ailleurs, le texte de conclusion de l'expertise :

Suite aux évaluations techniques et scientifiques apportées dans les rapports des experts, celles-ci montrent que l'arbitrage du match du 29/03/2022 entre l'Algérie et le Cameroun, comptant pour les éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA Qatar-2022, est suspect.

Le déséquilibre (100% vs 0%) entre les deux équipes pour IRD (décisions incorrectes de l'arbitre) et le nombre total des IRD élevées (3) qui a directement influencé sur le résultat, sont tous les deux bien plus élevés que les standards habituels des matches de football professionnel.

Le penalty validé qui n'a pas été sifflé (Algérie), le but invalidé accepté (Cameroun) et le but validé annulé (Algérie) ont significativement influencé le match à l'avantage du Cameroun. Tous les IRD peuvent être expliqués scientifiquement dans le Niveau 3 du rapport basé sur les analyses des vidéos. Des investigations supplémentaires seraient nécessaires pour indiquer si ce match a été intentionnellement manipulé ou pas au niveau de l'arbitrage.

1er Avril 2022

- Contrairement à ce qui a été rapporté ici et là, la Commission de discipline de la FIFA n'a jamais rejeté le dossier de réclamation introduit par la Fédération algérienne de football, pour la simple raison que cette dernière a saisi une nouvelle fois la FIFA en date du dimanche 10 avril 2022 (Réf. N°476/SG/FAF/2022) pour demander à ce que le dossier de réclamation soit réaffecté vers la Commission des arbitres de cette même instance. De ce fait, la FIFA a informé le lundi 11 avril 2022 (courriel portant Réf. n° FDD-10810) la Fédération algérienne de football qu'au nom du Président de la Commission de discipline de la FIFA, que la présente procédure est par conséquent clôturée.

- Le vendredi 6 mai 2022, la Fédération algérienne de football a été destinataire d'un courriel de la Commission des arbitres de la FIFA (Réf. plc/mbu/grp) signé par M.M. Pierluigi Collina, président de cette Commission, et Massimo Busacca,



■ La FAF réagit enfin...

(Photo > D. R.)

Directeur de l'arbitrage, qui, malheureusement, ne répond aucunement aux demandes introduites dans le dossier de réclamation.

Là aussi, et contrairement aux fausses informations colportées par certaines parties, ce courriel ne comporte pas plusieurs pages et encore moins des réponses et explications au sujet des points soulevés dans la réclamation.

Voici à titre exceptionnel et pour davantage de transparence le courriel de la FIFA, qui explique, d'ailleurs, la teneur du communiqué de la FAF publié dans la soirée du vendredi 6 mai 2022.

- Considérant que le dossier de réclamation est lourd et significatif à travers les vidéos jointes et surtout l'expertise d'une agence spécialisée, la Fédération algérienne de football a réitéré sa demande auprès de la Commission des arbitres de la FIFA le samedi 7 mai 2022 par courriel (Réf. N°557/SG/FAF/2022) pour avoir des clarifications, notamment en ce qui concerne :

- L'arbitrage du match qui n'a à aucun moment été évoqué dans la réponse de la FIFA, alors que la réclamation de la FAF fait référence à des situations jugées litigieuses et pour lesquelles l'instance fédérale aurait souhaité des réponses claires et précises. Aussi, la Commission des arbitres de la FIFA n'évoque pas si l'arbitre directeur a appliqué correctement les lois du jeu et respecté le protocole d'assistance vidéo à l'arbitrage souligné dans ce même courriel.

- Les conclusions de l'examen, de l'ensemble des «incidents», effectué par les deux arbitres du VAR, conformément aux lois du jeu et au protocole d'assistance vidéo à l'arbitrage.

- L'accès aux communications audio enregistrées entre l'arbitre directeur et les autres arbitres (assistants et ceux du VAR) est resté sans suite.

Par ailleurs, et pour être complet sur ce dossier, la FAF tient également à informer que :

- Le rapport du match de l'arbitre ne comporte aucune remarque particulière, hormis le mot en anglais «Good» qualifiant l'état du terrain et des installations.

- Le rapport du Commissaire du match, quant à lui, renferme entre autres les appréciations suivantes :

- Organisation générale : Bonne organisation.
- Etat du terrain et des installations : Excellent.
- Services de sécurité : Excellent.
- Services de police : Excellent.
- Services médicaux : Excellent.
- Organisation des médias : Bonne organisation.
- Incidents occasionnés par les joueurs ou officiels : deux minutes de retard occasionnées par les joueurs camerounais au départ du match.
- Incidents occasionnés par des supporters : jet

de bouteilles par le public algérien après vérification du VAR. Fumigène par le public algérien après vérification du VAR.

- Incidents avant ou après le match : jet de bouteille par le public algérien à la fin du match.

Les jets de projectiles ont valu à la Fédération algérienne de football une sanction de la part de la Commission de discipline de la FIFA sous forme d'une amende financière de 3 000 Francs suisses. Cette sanction n'a rien avoir avec le traitement du dossier de réclamation, comme ont tenté à le faire admettre certaines parties, confondant deux volets complètement différents.

Conclusion :

De ce qui précède, la Fédération algérienne de football s'est faite un devoir et un principe de saisir la FIFA, pour mettre toute la lumière sur ce qu'elle considère comme un arbitrage suspect de la part de l'arbitre de ce match et de son impact sur son issue.

L'instance fédérale est toujours dans l'attente d'une suite claire et objective à cette réclamation. Au-delà des faits de jeu, des erreurs qui peuvent survenir et être commises par les arbitres et les joueurs, susceptibles d'influencer le cours et/ou le résultat d'un match, la Fédération algérienne de football n'a, dans sa démarche réglementaire et bienveillante, évoqué ni l'adversaire ni toute autre partie, hormis le volet arbitrage. En dehors des éléments d'ordre technique en sa possession et qu'elle a introduit, dont des vidéos et le rapport d'expertise, la Fédération algérienne de football n'a jamais reçu la moindre pièce ou toute autre preuve matérielle (sous un quelconque support) d'une tierce partie afin de la verser dans son dossier de réclamation. Agissant dans le cadre strictement réglementaire que lui confèrent les lois du jeu de la FIFA et des procédures usitées, la Fédération algérienne de football n'est à aucun moment responsable des déclarations et/ou publications faites par des parties tierces.

Toutes ces parties qui se sont exprimées sur ce dossier endossent l'entière responsabilité de leurs déclarations, publications et élocubrations. Cependant, la Fédération algérienne de football rend un vibrant hommage à toutes celles et tous ceux, parmi les supporters des Verts, qui ont exprimé leur soutien et ont manifesté une attitude positive et responsable pour défendre le bien-fondé de ce dossier de réclamation qui, quelle qu'en soit l'issue, a mérité d'être introduit de manière officielle pour que de telles dérives arbitrales soient réprimées et bannies à tout jamais du paysage footballistique continental.

EN DEUX MOTS

Ligue des champions : L'ESS impuissante face au Ahly

Le miracle n'a pas eu lieu. Appelée à renverser la vapeur après la cuisante défaite (4-0) au match aller des demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique face au Ahly du Caire, l'Entente de Sétif n'a pu faire mieux qu'un match nul. Évoluant en présence de son public, l'ESS pouvait terminer cette aventure sur une bonne note en terminant par une victoire. A 2-1 en faveur des Algériens, ces derniers tenaient sa victoire, et donc sa petite revanche, avant qu'un joueur sétifien ne commette la bêtise en tentant un dribble dans sa surface, ce qui permet aux expérimentés égyptiens d'arracher d'éviter la défaite à la grande déception des supporters des Aigles Noirs qui ont fait le déplacement en masse avant de rentrer bredouilles. Il faut dire que la logique a été respectée si l'on se réfère à la situation, nettement différente, de ces deux formations.

S. G.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

En direct
 Ligue des champions :
 l'ESS impuissant face au
 Ahly

le match à suivre

**Match Algérie -
 Cameroun**
 La démarche de la FAF
 auprès de la FIFA
 expliquée

football

Ligue 1
 Le CRB renoue avec le
 succès, l'OM revient de
 très loin

Fédération algérienne de football

On se calme, «que chacun assume ses responsabilités»

Oui, semble dire la Fédération algérienne de football à ceux qui ont pris tout leur temps pour se positionner comme les incontournables experts du football. Pas tous certes, mais dans cette folle course aux scoops, il y a ceux qui se bousculent sur les plateaux télé et communiquent pour mettre en cage le dossier Algérie - Cameroun et le cadénasser.

Sur les réseaux, c'est la contre-attaque avec des vidéos chargées de mirages qui s'opèrent avec un style exceptionnel, qui fera croire à tous ceux qui espèrent et qui y croient à une qualification des Verts. La recette n'est pas sorcier, il suffit d'avoir le courage et l'envie de plonger, dire qu'une fronde déterminée se forgeait, souterraine et silencieuse, mais aujourd'hui, tout le monde sait qu'il y a ceux depuis les plateaux qui fêtent à leur manière cette élimination «ont dépassé le cadre purement sportif et réglementaire, au sujet de la réclamation relative à l'arbitrage du match Algérie - Cameroun du 29 mars 2022, comptant pour le barrage des éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA».

Ce que confirme la FAF

La FAF, dans son communiqué mis en ligne sur son site samedi (voir en page 23), offre aux consultants la pure matière. Elle confirme avoir introduit «au lendemain de ce match, soit le mercredi 30 mars 2022, auprès du Secrétariat général de la FIFA, un dossier de réclamation... ce à quoi que la FIFA confirme que la réclamation a été soumise à la Commission de discipline de la FIFA dont l'examen a été programmé pour le 21 avril 2022. Et d'ajouter que «le lundi 4 avril 2022, la FAF introduit une expertise d'une



■ Charaf Eddine, le président de la FAF.

(Photo > D. R.)

agence spécialisée et réputée pour avoir collaboré avec cette même instance, mais aussi le CIO, l'UEFA et le Conseil d'Europe, dont la conclusion a qualifié l'arbitrage de ce match de suspect et ce, sur une échelle d'appréciation de trois niveaux (arbitrage normal, arbitrage suspect et arbitrage anormal)».

L'arbitre dans la sablière !

«Suite aux évaluations techniques et scientifiques apportées dans les rapports des experts, celles-ci montrent que l'arbitrage du match du 29/03/2022 entre l'Algérie et le Cameroun, comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA Qatar-2022, est suspect. Le déséquilibre (100% vs 0%) entre les deux équipes pour IRD (décisions incorrectes de l'arbitre) et le nombre total

des IRD élevées (3) qui a directement influé sur le résultat, sont tous les deux bien plus élevés que les standards habituels des matches de football professionnel. Le penalty validé qui n'a pas été sifflé (Algérie), le but invalidé accepté (Cameroun) et le but validé annulé (Algérie) ont significativement influencé le match à l'avantage du Cameroun. Toutes les IRD peuvent être expliquées scientifiquement dans le Niveau 3 du rapport basé sur les analyses des vidéos. Des investigations supplémentaires seraient nécessaires pour indiquer si ce match a été intentionnellement manipulé ou pas au niveau de l'arbitrage».

Le dossier FAF n'a jamais été rejeté

«Contrairement à ce qui a été rapporté ici et là, la Commission de dis-

cipline de la FIFA n'a jamais rejeté le dossier de réclamation introduit par la Fédération algérienne de football, pour la simple raison que cette dernière a saisi une nouvelle fois la FIFA en date du dimanche 10 avril 2022 (Réf. N°476/SG/FAF/2022) pour demander à ce que le dossier de réclamation soit affecté vers la Commission des arbitres de cette même instance.

La FAF n'est nullement responsable des déclarations...

Le communiqué dans sa totalité est repris par l'ensemble de nos confrères depuis samedi, rappelant que la FAF rappelle dans son document que «dans le cadre strictement réglementaire que lui confèrent les lois du jeu de la FIFA et des procédures usitées, la Fédération algérienne de football n'est à aucun moment responsable des déclarations et/ou publications faites par des parties tierces. Toutes ces parties qui se sont exprimées sur ce dossier endossent l'entière responsabilité de leurs déclarations, publications et élocubrations. Cependant, la Fédération algérienne de football rend un vibrant hommage à toutes celles et tous ceux, parmi les supporters des Verts, qui ont exprimé leur soutien et ont manifesté une attitude positive et responsable pour défendre le bien fondé de ce dossier de réclamation qui, quelle qu'en soit l'issue, a mérité d'être introduit de manière officielle pour que de telles dérives arbitrales soient réprimées et bannies à tout jamais du paysage footballistique continental».

Synthèse H. Hichem

- Canal + Sport : Newcastle - Arsenal à 19h
- BeIN Sport 1 : Juventus Turin - Lazio Rome à 19h

La Der

Ligue 1 : Le CRB renoue avec le succès, l'OM revient de très loin

Le CR Belouizdad, leader du Championnat national de Ligue 1, a repris sa marche en avant en disposant de l'ASO Chlef (3-1), ce samedi au stade du 20-Août 1955 d'Alger, à l'occasion de la 30^e journée. Dans la lutte pour le maintien, le MC Oran et le HB Chelghoum Laïd ont réalisé une très bonne opération en s'imposant à l'extérieur, tandis que l'Olympique de Médéa a arraché une victoire salutaire chez lui face au RC Arbaâ (4-3).

C'est la dernière ligne droite dans cette édition 2021-2022 de la Ligue 1. Un ultime sprint entamé de belle manière par le double champion en titre et leader actuel, le CR Belouizdad en l'occurrence.

Dans la course au maintien, le MC Oran et le HB Chelghoum Laïd ont profité de leur déplacement chez

deux relégables, à savoir, le RC Relizane et le WA Tlemcen pour glaner trois précieux points.

Dans un derby de l'Ouest, les Hamraoua se sont imposés sur le score de 2 buts à 0, à la faveur d'un doublé de Guenina (15', 16'), tandis que le nouveau promu a déroulé dans la capitale des Zibans (1-4), grâce notamment à un doublé de Harari (7', 8').

Avec 37 points chacun, le MCO et le HBCL doublent le RC Arbaâ et pointent, respectivement au 12^e et 13^e rang.

Premier relégable, l'Olympique de Médéa n'a pas encore abdiqué et continue de jouer crânement ses chances avec l'espoir de figurer parmi les 16 équipes qui animeront l'exercice prochain. Dans un match complètement fou, les Olympiens ont réussi à reve-

nir de très loin face au RC Arbaâ (4-3). Auteur d'une bonne première mi-temps, l'OM pensait avoir fait le plus dur en rejoignant les vestiaires avec une avance de deux buts. Toutefois, la physionomie de la partie a changé en deuxième période. Les Vikings ont réussi d'abord à recoller au score, avant de faire le break à la 80^e minute, par l'entremise de Toumi (80'). Dos au mur, les protégés de Karim Zaoui ont cravaché pour égaliser, à leur tour, et repasser devant grâce à Baïli dans le temps additionnel (90'+2).

Véritable miraculé, l'OM porte son total à 34 unités (15^e) et conserve ses chances de maintien intactes. Côté RCA, les Blanc et Bleu jouent avec le feu et reculent à la 14^e position (36 pts) réservée au premier non-relégable.